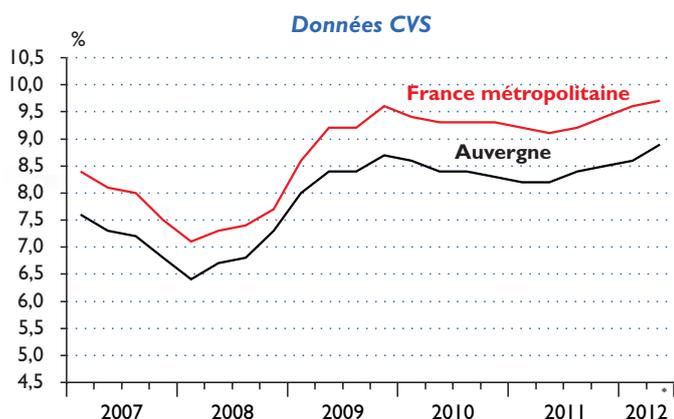
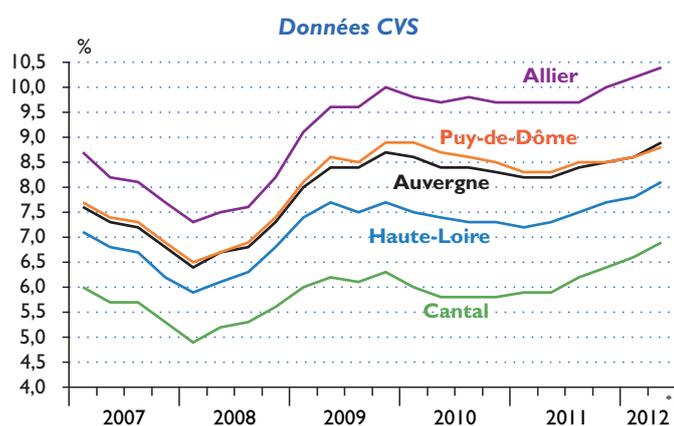


Évolution des taux de chômage localisés en moyenne trimestrielle


* T2 Provisoire

Source : Insee, Taux de chômage localisés

Évolution des taux de chômage localisés en moyenne trimestrielle


* T2 Provisoire

Source : Insee, Taux de chômage localisés

Progression plus rapide qu'en moyenne nationale

En Auvergne, à la fin du 2^e trimestre 2012, le taux de chômage s'établit à 8,9 % en données corrigées des variations saisonnières. Il subit une augmentation de 0,3 point par rapport au trimestre précédent et de 0,7 point sur un an.

La progression est plus rapide qu'au niveau national, où le taux de chômage s'accroît de 0,1 point au 2^e trimestre et de 0,6 point sur un an. De fait, l'Auvergne se situe parmi les quatre régions métropolitaines où la montée du chômage est la plus forte sur trois mois. L'Auvergne demeure cependant relativement épargnée au regard de la moyenne nationale. En effet, sur l'ensemble du territoire métropolitain, le taux de chômage atteint 9,7 % au 2^e trimestre 2012.

Hausse annuelle accentuée dans le Cantal et la Haute-Loire

Dans la région, le taux de chômage atteint son maximum dans le département de l'Allier avec 10,4 %, portant l'évolution trimestrielle à + 0,2 point au 2^e trimestre 2012. Sur un an, la hausse est plus conséquente : + 0,7 point.

Dans le Cantal, le taux de chômage, situé à 6,9 %, s'accroît de 0,3 point par rapport au trimestre précédent. L'évolution annuelle, encore plus marquée (+ 1,0 point), constitue la marque d'une nette dégradation du marché du travail départemental.

La Haute-Loire suit une tendance similaire. Le taux de chômage atteint 8,1 %, progressant de 0,3 point sur le trimestre. L'évolution annuelle est cependant un peu plus faible que dans le Cantal (+ 0,8 point).

Avec 8,8 % fin juin 2012, le taux de chômage du Puy-de-Dôme reste le plus proche de la moyenne régionale. En hausse de 0,2 point sur le trimestre et de 0,5 point sur un an, il se dégrade moins vite que dans les trois autres départements.

► Alain BATIFOULIER, Insee

► Méthodologie

La méthode d'estimation des taux de chômage localisés repose sur l'estimation d'une part du chômage départemental et, d'autre part, de la population active occupée.

Le chômage départemental est obtenu par ventilation du chômage (France métropolitaine) à l'aide de la structure géographique observée dans les DEFM à chaque trimestre. Chaque série départementale ainsi obtenue est ensuite désaisonnalisée (corrigée des variations saisonnières). La population active occupée départementale s'appuie quant à elle sur les estimations d'emploi au lieu de résidence par département au 31 décembre de chaque année. Ces dernières sont trimestrialisées à l'aide des évolutions trimestrielles de l'emploi observées à partir des déclarations aux URSSAF.

Le taux de chômage localisé est finalement calculé en rapportant le nombre de chômeurs à la population active (somme du nombre de chômeurs et des actifs occupés) ainsi estimés.

Taux de chômage trimestriels localisés (moyenne corrigée des variations saisonnières)

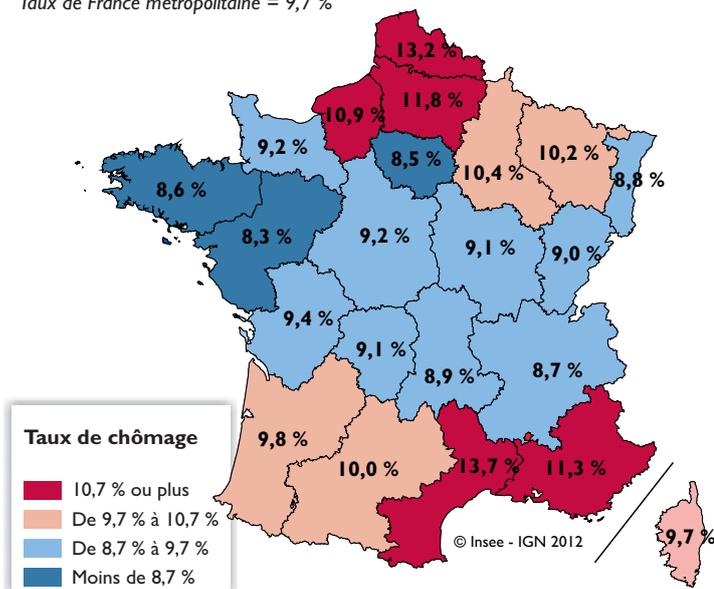
	2011			2012	
	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre*
Allier	9,7 %	9,7 %	10,0 %	10,2 %	10,4 %
Cantal	5,9 %	6,2 %	6,4 %	6,6 %	6,9 %
Haute-Loire	7,3 %	7,5 %	7,7 %	7,8 %	8,1 %
Puy-de-Dôme	8,3 %	8,5 %	8,5 %	8,6 %	8,8 %
Auvergne	8,2 %	8,4 %	8,5 %	8,6 %	8,9 %
France métropolitaine	9,1 %	9,2 %	9,4 %	9,6 %	9,7 %

* Données provisoires

Source : Insee, Taux de chômage localisés

» Taux de chômage régionaux au 2^e trimestre 2012

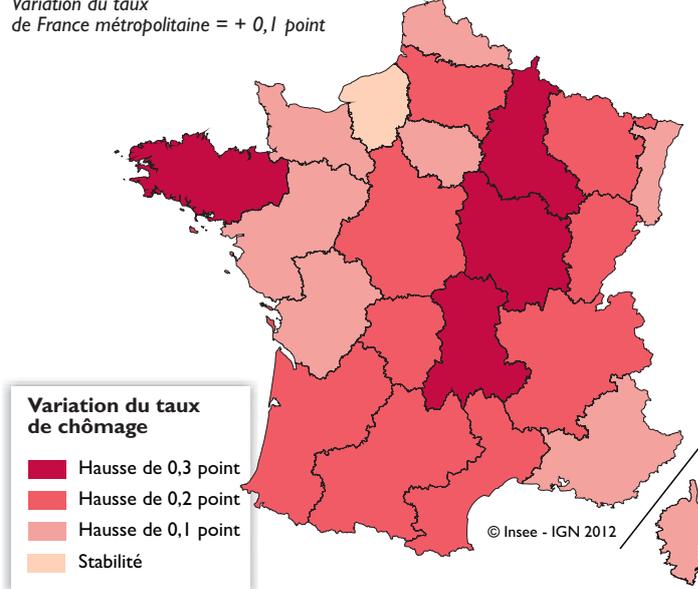
Taux de France métropolitaine = 9,7 %



Source : Insee, Taux de chômage localisés

» Variation des taux de chômage régionaux entre le 1^{er} trimestre 2012 et le 2^e trimestre 2012

Variation du taux de France métropolitaine = + 0,1 point



Source : Insee, Taux de chômage localisés

Pour en savoir plus, consulter la rubrique Conjoncture sur : www.insee.fr/auvergne